



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

**AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE**

Prenez avis qu'à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 6 mai 2025 à 19 h 30 au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Edmond-de-Grantham, le conseil municipal statuera sur la démarche de dérogation mineure suivante :

Désignation de l'immeuble :	Nature et effets de la dérogation mineure demandée :
BÂTIMENT SITUÉ SUR LE LOT 5 466 082 DU CADASTRE DE QUÉBEC, MATRICULE 6882-68-2344 ZONE H-1	Reconnaître conforme la localisation d'un garage à construire en cour avant à 4 m, ceci ne respectant pas la marge avant exigée de 10 m et ni la cour avant de 15,58 m (résidence);

Au cours de cette séance, les membres du conseil municipal prendront connaissance des documents remis par les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec ce projet ci-haut mentionné et les conséquences de leur autorisation ou souhaitant formuler un commentaire à cet égard peut le faire en communiquant avec la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham au 819 395-2562 ou par courriel à l'adresse suivante : inspection@st-edmond-de-grantham.qc.ca

Le présent avis public est disponible sur le site internet de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham à l'adresse suivante : www.st-edmond-de-grantham.qc.ca

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, le 16^e jour du mois d'avril 2025.

Sonya Turcotte

Directrice générale et greffière-trésorière